

Le 15 juin 2023

Information presse

Renouvellement du partenariat entre la CCI Paris Ile-de-France et l'AP-HP : soutenir le développement d'entreprises innovantes dans le domaine de la santé

La Chambre de commerce de Paris Ile-de-France et l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) ont confirmé leur partenariat afin de faciliter la création et le développement d'entreprises innovantes dans le secteur de la santé à travers la signature d'une convention pluriannuelle.

A l'occasion de APinnov 2023, les Rencontres de transfert de technologie de l'AP-HP, qui s'est déroulé le 15 juin 2023 à la CCI Paris Ile-de-France, l'AP-HP et la CCI de Région, partageant le même intérêt en faveur du développement des entreprises innovantes dans le domaine de la santé, ont renouvelé leur partenariat.

Dans le cadre de cette coopération :

- La CCI Paris Ile-de-France accompagnera de façon personnalisée, en lien avec l'AP-HP, les porteurs de projets innovants et les entreprises innovantes en recherche de soutien et de financement, pour développer leur activité et en asseoir la pérennité.
- L'AP-HP présélectionnera des projets ou des entreprises en raison de leur caractère innovant, de leur intérêt particulier et de la nature de leurs besoins.
- Les salariés de l'AP-HP pourront également bénéficier de l'expertise de la CCI Paris Ile-de-France pour résoudre diverses problématiques liées à leur développement : fiscalité de la recherche ; accès aux financements régionaux, nationaux et européens ; développement international ; création d'entreprise.

Cette nouvelle convention pluriannuelle est conclue pour une période de 3 ans.

Relations presse

Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 - hchalada@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#) – [Twitter presse](#)